

LES FRELONS ASIATIQUES SONT DE RETOUR !

**Comment les reconnaître ?
Que communiquer ?
Que faire pour limiter leur prolifération ?**

www.ada-idf.org



Association pour le Développement
de l'Apiculture en Île-de-France

ADA ÎLE-DE-FRANCE
Association pour le Développement
de l'Apiculture en Île-de-France

Chambre d'Agriculture
de Région Île-de-France,
2 avenue Jeanne d'Arc
78150 Le Chesnay



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
DE RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

Qui sommes-nous ?

L'Association pour le Développement de l'Apiculture en Île-de-France (ADA IDF) est un réseau d'apiculteurs professionnels et semi-professionnels engagés pour une apiculture durable, locale et responsable.

Nous œuvrons au développement de l'apiculture en Île-de-France en mettant en place un programme d'actions complet, combinant des expérimentations et des tests pour produire des données, ainsi que des actions de conseil et de communication pour les diffuser.



Comment reconnaître les frelons ?



Le frelon asiatique, *Vespa velutina*, est à dominante noire, son abdomen possède une bande orange et un liseré jaune. Sa tête est orange et ses pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm.



En début d'année, les reines construisent un petit nid, de la taille d'une balle de tennis, le nid primaire. Il se trouve le plus souvent à hauteur d'homme. Quelques semaines plus tard, un nid plus grand sera construit dans la cime d'un arbre jusqu'à l'hiver.



Que faire pour limiter la prolifération du frelon asiatique ?

Capter les reines fondatrices dès leur émergence à partir de février, jusqu'à fin mai, réduit le nombre de nouvelles colonies, diminuant ainsi la pression estivale sur les ruchers, et sur les pollinisateurs sauvages.



Effectuer un **piégeage sélectif** de printemps et en automne permet également de protéger la population.

- Les pièges «à bouteille» sont à prescrire car non sélectifs.
- Les frelons européens sont moins enclins à la prédation des abeilles.
- Toujours faire appel à un professionnel pour l'éradication d'un nid.

mi-février

mars

avril

mi-mai

octobre

novembre

Période de piégeage printannière

Période de piégeage automnale

- Utiliser des pièges dits «sélectifs» pour limiter l'impact sur la biodiversité.
- 4 à 10 pièges par commune / pendant au moins 4 années de suite / à 1,5 m ou 2 m du sol.
- Proche de ruchers, zones fleuries (fleurs / arbres etc...), sources d'eau ou nids déjà repérés.
- Appât contenant : vin blanc 1/3 + bière 1/3 + sirop fruits rouges 1/3 (à renouveler 1x/semaine).